

CONCOURS D'ATSEM PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE 2021

TROISIÈME VOIE

ÉPREUVE DE 3 À 5 QUESTIONS

NOTE OBTENUE : 18.13 / 20

Question 1

Document 1 – Animation d'un atelier pédagogique

1.a. Pratiquer des jeux à règles en écoles maternelles est un support intéressant pour apprendre à vivre ensemble. Autre que le plaisir de jouer, l'enfant apprend la collaboration, attendre son tour, comprendre les possibilités et les limites du jeu. Le jeu favorise également la communication avec l'adulte et ses camarades, en développant le langage.

1.b. La pratique du jeu du verger permet d'instaurer une communication car c'est un jeu de coopération. Les enfants sont donc amenés à échanger pour ne pas laisser le corbeau gagner. De ce fait, ils développent leur vocabulaire.

Le jeu demande à intégrer des règles, qui posent des limites comme dans la vie quotidienne. L'enfant va donc les assimiler, apprendre à attendre son tour, à perdre ou gagner. Cela demande de la mémorisation.

1.c. La liste des précautions est la suivante :

En amont :

- vérifier que le jeu est complet, propre, sans pièce défectueuse
- avoir les règles du jeu en tête
- préparer un espace agréable autour d'une table et 6 chaises
- comprendre avec l'enseignant les objectifs

Pendant :

- veiller à nommer et disposer les éléments du jeu
- expliquer les règles et le but du jeu
- expliquer la finalité du jeu
- encourager les élèves à participer, pour acquérir du vocabulaire

Après :

- ranger et vérifier que le jeu soit complet
- restituer à l'enseignant le temps de jeu, les difficultés éventuelles rencontrées par les enfants

1.d. L'intérêt de prévoir d'autres séances du jeu du verger après une première séance, est de consolider la compréhension du jeu (règles...), de re mobiliser le vocabulaire acquis, d'approfondir les compétences en demandant aux enfants de nous expliquer les éléments du jeu, les grandes phases et la finalité. C'est un moment de plaisir, de partage et d'échange qui enrichit le langage de l'enfant.

Question 2

2.a L'épilepsie est une maladie neurologique qui peut entraîner des convulsions. Cela peut se manifester par des mouvements incontrôlés, à une absence brève jusqu'à une perte de connaissance brutale.

2.b. La molécule est administrée par voie orale, la solution buccale est insérée entre la gencive et la bouche.

2.c. PLS signifie position latérale de sécurité. Cette position permet à la langue de reposer dans la bouche et donc de dégager les voies aériennes, mettre l'enfant en position la plus sûre, si elle devait vomir.

2.d. Après avoir administré le médicament à l'élève, la seringue doit être conservée dans son tube plastique pour montrer à un professionnel la dose reçue.

Question 3

3.a. Tableau « famille d'aliment »

Féculent / légumineux	Œuf / Viande / Poisson	Produits laitiers	Fruits / légumes
Pois chiches	Rôti de dinde	Petit suisse nature	Poêlée de légumes Abricots au sirop

3.b. Les féculents dans l'alimentation procurent l'énergie nécessaire tout au long de la journée.

3.c. Il est normal qu'un enfant refuse de manger un plat qu'il ne connaît pas. En tant qu'ATSEM, je prends le temps de lui expliquer ce qui compose son assiette, comment il est cuisiné et l'invite à goûter, en posant sa langue sur l'aliment.

Je lui explique qu'il est important de goûter pour qu'il sache s'il aime ou non l'aliment. Il est important de ne pas brusquer l'enfant pour qu'il puisse vivre cette découverte gustative avec plaisir. Je félicite l'enfant qui a réussi à goûter.

3.d. Le temps de restauration constitue un temps éducatif important car c'est un moment qui me permet en tant qu'ATSEM de veiller à ce que les élèves apprennent à prendre soin d'eux en se lavant les mains (règles d'hygiène) avant le repas. Je veille à contribuer à leur autonomie, en expliquant comment utiliser les couverts, se servir de l'eau...

C'est également un moment où on prend le temps de comprendre ce qu'il y a dans l'assiette et le bienfait des aliments. Le repas est pour moi un moment privilégié, qui doit être un plaisir, plaisir de partage et d'apprentissage.

Je veille à ce que les enfants soient détendus, et instaure le calme lorsque cela devient trop bruyant.

Question 4

4.a. L'exposition au radon peut être assimilée au risque chimique.

4.b. L'origine du radon est naturelle

4.c.

4.d. En qualité d'ATSEM, je veille à une aération des locaux pour prévenir d'une concentration trop élevée.

Question 5

5.a. La communauté éducative est l'ensemble des élèves, personnel interne à l'école et extérieur à l'école, partenaires et intervenants qui se mobilisent pour accomplir ses missions.

5.b. En tant qu'ATSEM, la participation à la communauté éducative implique une participation aux réunions comme le conseil d'école, ainsi qu'un accompagnement éducatif complet.

5.c. L'enseignant, l'ATSEM, le parent d'élève, le directeur sont des membres de la communauté éducative.

5.d. L'ATSEM est un adulte de référence car sa présence est quotidienne et tout au long de la journée, dans tous les actes de la vie quotidienne.

L'ATSEM se doit d'être un modèle pour l'enfant en adoptant une attitude bienveillante, rassurante. Elle se doit d'avoir un langage correct et compréhensible car elle participe à l'acquisition du langage de l'enfant en échangeant avec lui, en aidant à nommer les choses.

L'ATSEM fait office de compensation lors de la séparation de l'enfant et de son parent. Il rassure l'enfant angoissé, le console, pour lui permettre de se sentir en sécurité.

D'ailleurs, créer une relation de confiance avec l'enfant, une relation émotionnellement stable est la base de notre accompagnement. L'enfant doit se sentir en sécurité, à l'aise dans son environnement, avoir confiance pour s'ouvrir à l'autre et aux apprentissages.

L'ATSEM a un rôle d'observation et d'écoute important pour repérer les éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant et doit savoir transmettre ces informations.

L'ATSEM veille aux besoins des enfants, de manière individuelle : besoin d'attention, d'être écouté, besoin d'autonomie et de sociabilisations, qui demande à l'ATSEM d'être présent pour les encourager, les valoriser et leur rappeler les règles et les limites, le besoin d'exploration, l'ATSEM veille à la sécurité de l'enfant et fait preuve de vigilance pour laisser l'enfant expérimenter.

L'ATSEM a le rôle de référent car il est présent auprès des enfants pour leur permettre (copie inachevée par manque de temps..)